

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**DELIBERATION N°14-2020  
SOLLICITATION DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE DANS LE CADRE DE DEMANDES  
DE SUBVENTIONS**

Le mercredi 24 juin 2020 à 18h00, le comité syndical s'est réuni à la salle polyvalente de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 17 juin 2020

**Etaient présents (18 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES</b>	CAPERAN	Michel	Titulaire
	CHARRIER	Bernard	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	GUILLAUME	Gérard	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
	SODAR	Bernard	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ</b>	CANTON	Encarnacion	Titulaire
	CAZALERE	Jean-Pierre	Titulaire
	LARROQUE	Francis	Titulaire
	MIRASSOU	Maïthé	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY</b>	ARRABIE	Bernard	Titulaire
	CAPERET	Alain	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN</b>	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS</b>	DUPONT	Bernard	Titulaire

**Etaient excusés et avaient donné pouvoir (2 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	D'ARROS	Gérard	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	BEGORRE	Marc	Titulaire

**Etaient absents ou excusés (11 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	LARRIEU	Didier	Titulaire
	MALO	Serge	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	ARENAS-FAJARDO	Michel	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	LEMBEZAT	Céline	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CANTON	Marc	Titulaire
	CASSOU	Michel	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BEARN	MADEO	Hervé	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire

**Assistaient également à la réunion :** Luc BERNIGOLLE – Technicien, Eric LOUSTAU – Ingénieur, Julie PARGADE – Assistante administrative, Henri PELLIZZARO – Directeur, Laureen VILLOT – Responsable administratif et financier, personnels du SMBGP.

**Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) :** Monsieur DUPONT Bernard

**Objet : Sollicitation de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de demandes de subventions**

Le Président rappelle au comité syndical que lors de la séance du 28 janvier 2020, le comité syndical s'est prononcé sur le lancement de plusieurs opérations, notamment l'étude de définition d'un PPG pour les bassins versants du Laà et du Geü et l'étude du transport solide du gave de Pau. Les plans de financement de ces deux opérations ont également été approuvés lors de cette séance.

Il indique que ces deux opérations ont fait l'objet d'ajustements et qu'elles ont été revues à la hausse. Dans ces conditions, il propose au comité syndical de bien vouloir adopter les nouveaux plans de financement prévisionnels :

TABLEAU RECAPITULATIF OPERATIONS ET PLANS DE FINANCEMENT PREVISIONNELS					
Type d'opération	Montant HT	Montant TTC	Organisme sollicité	Taux	Montant
PPG Laà-Geu	60 833,33 €	73 000 €	AEAG	50% du TTC	36 500,00 €
			CRNA	20% du TTC	14 600,00 €
<b>Total subventions PPG Laà-Geu</b>					<b>51 100,00 €</b>
<b>Total autofinancement PPG Laà-Geu</b>					<b>21 900,00 €</b>
<b>Total</b>					<b>73 000,00 €</b>
Etude transport solide gave	220 000,00 €	264 000,00 €	AEAG	50% du TTC	132 000,00 €
			CRNA	20% du TTC	52 800,00 €
<b>Total subventions Etude transport solide gave</b>					<b>184 800,00 €</b>
<b>Total autofinancement Etude transport solide gave</b>					<b>79 200,00 €</b>
<b>Total</b>					<b>264 000,00 €</b>
<b>Total TTC</b>					<b>337 000,00 €</b>
<b>Total subventions AEAG</b>					<b>168 500,00 €</b>
<b>Total subventions CRNA</b>					<b>67 400,00 €</b>
<b>Total autofinancement</b>					<b>101 100,00 €</b>

Ces montants réajustés ont été pris en compte dans le budget supplémentaire 2020 délibéré durant cette même séance.

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**CONFIRME** le lancement par le Syndicat des opérations susvisées,

la délégation donnée au Président pour déposer des dossiers de demandes de subventions,

**APPROUVE** les plans de financement tels que présentés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré  
Les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

**Le Président**



**Michel CAPERAN**